



Cadre du CMEC pour l'apprentissage et le développement des jeunes enfants



cmecc

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) / Groupe de travail du CMEC sur l'apprentissage et le développement de la petite enfance





Introduction

En avril 2008, le CMEC publiait *L'Éducation au Canada – Horizon 2020*, une déclaration ministérielle commune qui souligne la compétence des provinces et des territoires par rapport aux quatre piliers de l'apprentissage à vie, soit :

- Apprentissage et développement de la petite enfance
- Systèmes scolaires primaires et secondaires
- Enseignement postsecondaire
- Apprentissage et développement des compétences des adultes

Depuis, les ministères de l'Éducation provinciaux et territoriaux ont travaillé ensemble par l'entremise du CMEC sur le pilier « apprentissage et développement de la petite enfance » de *L'Éducation au Canada – Horizon 2020*. Cette collaboration entre les instances s'est faite au moyen d'échanges d'information et de la publication, en juin 2012, de la *Déclaration du CMEC sur l'apprentissage par le jeu* (voir page 18). Cette déclaration constitue la première étape de l'élaboration d'une démarche pancanadienne exhaustive sur l'apprentissage des jeunes enfants. Elle repose sur la théorie du jeu comme mode d'apprentissage pour les enfants, démontrée dans divers domaines d'études, et tient également compte de la volonté de plus en plus répandue au Canada d'offrir des expériences d'apprentissage de qualité aux jeunes enfants et à leurs familles.

La recherche sur le développement du cerveau mentionnée dans la *Déclaration sur l'apprentissage par le jeu* révèle également d'importantes répercussions sur l'apprentissage et le développement, de la petite enfance à l'âge adulte. Comme les liens entre l'apprentissage et le développement touchent des aspects sociaux, émotionnels, physiques et cognitifs, ces domaines contribuent à faire avancer l'éducation sous toutes ses formes, qu'il s'agisse de méthodes d'enseignement et d'apprentissage ou de politiques pour des milieux scolaires sains, sécuritaires et inclusifs. Les recherches et les conclusions d'études dans le

domaine de l'éducation et des soins de la petite enfance peuvent éclairer l'élaboration de politiques éducatives pour tous les enfants, contribuant à l'uniformité et à la cohérence entre les systèmes pour favoriser l'apprentissage et le développement des enfants selon un continuum.

C'est donc à partir de ces recherches actuelles, dont une bonne partie est déjà intégrée aux politiques et aux programmes d'éducation et de soins de la petite enfance de nombreuses instances canadiennes, que le Groupe de travail du CMEC sur l'apprentissage et le développement de la petite enfance a élaboré le *Cadre du CMEC pour l'apprentissage et le développement des jeunes enfants*. Ce cadre, qui s'appuie sur les objectifs provinciaux et territoriaux ainsi que sur une approche pancanadienne ayant trait à l'apprentissage et au développement des jeunes enfants, propose des lignes directrices pour des politiques éducatives et des programmes d'études afin d'appuyer l'élaboration de programmes de qualité pour l'apprentissage des jeunes enfants. Il énonce des éléments qui mériteraient une analyse plus approfondie.

Ce cadre est conçu pour être utilisé dans des contextes francophones et anglophones partout au Canada. Les provinces et territoires sont invités à utiliser ce cadre comme point de départ pour créer leurs propres politiques et programmes, qu'ils personnalisent en y intégrant leur propre terminologie.

Définir l'apprentissage des jeunes enfants

L'apprentissage des jeunes enfants s'applique aux programmes destinés aux enfants de la naissance à huit ans, notamment :

- les programmes destinés aux enfants qui ne sont pas encore intégrés à une structure formelle comme une école, une garderie ou une prématernelle, ainsi que les programmes destinés aux enfants et à leur famille;

- les programmes de maternelle intégrés au système scolaire (dont la fréquentation est ou n'est pas obligatoire dans toutes les instances), qui servent de transition vers la scolarisation formelle;
- les classes des premières années du primaire.

En tenant compte du fait que les programmes sont souvent dirigés, gérés et offerts de façon différente d'une instance et d'un ministère à l'autre, ce cadre vise à présenter de quelle façon l'éducation peut favoriser la continuité des programmes d'apprentissage et de développement des jeunes enfants – en particulier ceux de la maternelle et des premières années du primaire – en se basant sur des recherches et des expériences dans le domaine de l'éducation et des soins des jeunes enfants.

Objectif

L'objectif du *Cadre du CMEC pour l'apprentissage et le développement des jeunes enfants* est le suivant :

- Présenter une vision pancanadienne de l'apprentissage des jeunes enfants pour favoriser la continuité entre les instances et les structures qui offrent des programmes d'éducation et de soins destinés aux enfants de la naissance à huit ans, y compris du préscolaire à la scolarisation formelle.
- Fournir une compréhension commune d'un continuum d'apprentissage et de développement, et de valeurs communes ayant trait aux facteurs qui importent le plus dans les premières années d'un enfant.
- Servir de ressource pour éclairer la prise de décisions et l'élaboration de politiques, d'initiatives et de méthodes pédagogiques, par les ministères de l'Éducation et leurs partenaires du secteur de l'éducation et des soins des jeunes enfants, qui améliorent la qualité et la continuité des expériences vécues par les enfants et leurs familles dans les premières années d'existence des enfants et les suivantes.





Recherches sur les premières années

Les premières années d'un enfant sont une période intense d'apprentissage et de développement durant laquelle le cerveau subit d'énormes transformations en peu de temps. Au cours de la première année, l'architecture du cerveau prend forme à un rythme effarant : environ 700 nouvelles connexions neuronales se créent à la seconde. Les scientifiques savent maintenant que ce processus n'est pas totalement prédéterminé génétiquement, mais qu'il est plutôt grandement influencé par les premiers contacts de l'enfant avec les gens et son environnement¹.

Cette période marquante se caractérise aussi par une croissance sans précédent des capacités physiques, sociales, émotionnelles, cognitives et communicationnelles. Dans ses premières années d'existence, l'enfant développe des dispositions et des compétences qui lui permettront d'apprendre toute sa vie. Les processus d'apprentissage qu'il met en pratique par le jeu et l'enquête lors de ces premières années (le « comment ») sont à la base du développement de capacités dont il aura besoin plus tard pour comprendre des concepts complexes (le « quoi ») et pour appliquer continuellement ses apprentissages à de nouveaux contextes².

Au-delà de la réussite scolaire, les expériences que vit l'enfant lors de ses premières années influencent grandement sa réussite sociale et économique, ainsi que sa capacité de contribuer de façon constructive à la société. Des études montrent que le fait de vivre des expériences positives durant la petite enfance améliore les déterminants de la santé, ce qui se traduit par une réduction des cas de dépression et une meilleure santé pour le reste de la vie.

De plus, les avantages économiques des investissements en petite enfance sont bien documentés. M. James Heckman, économiste et lauréat du prix Nobel, calcule par exemple que le rendement d'un investissement public dans des programmes destinés à des jeunes enfants s'élève à sept dollars par dollar investi³.

Engagement du CMEC envers des programmes de qualité pour l'apprentissage et le développement des jeunes enfants

Pour que les expériences vécues durant la petite enfance aient des répercussions extraordinaires et durables, il faut offrir aux enfants des programmes de grande qualité donnés de façon uniforme par le secteur de l'éducation et des soins des jeunes enfants. De plus, la fusion des programmes de ces secteurs, l'alignement des approches pédagogiques ainsi que la création d'une compréhension commune de l'apprentissage et du développement des jeunes enfants auront pour effet de mieux outiller les éducatrices et éducateurs à l'échelle du système pour offrir des programmes favorisant la réussite des enfants.

Les principes suivants définissent une compréhension commune de l'apprentissage et du développement des enfants de la naissance à huit ans. Ils reposent sur des faits tirés de divers domaines d'études et favorisent la continuité des méthodes et des rapports pendant toute la petite enfance et dans tous les contextes éducatifs et serviront de guide à l'élaboration de politiques et de programmes d'études, et faciliteront en conséquence la transition des enfants vers l'école.

Bon nombre de ces mêmes principes s'appliquent aussi à l'éducation au-delà de la petite enfance. Entre autres compétences essentielles au XXI^e siècle, mentionnons la créativité et l'imagination, la résolution de problèmes et l'esprit critique, la communication et la collaboration; ces capacités recherchées sont des éléments nécessaires pour réussir ses études et sa vie⁴. La prise de conscience personnelle et sociale, la morale et la responsabilité de même que l'identité personnelle, culturelle et linguistique positive sont aussi au nombre des compétences de base. Ces mêmes capacités sont ancrées dans le jeu des enfants. L'application des principes à la base de la pédagogie de la petite enfance est très prometteuse pour l'éducation au-

¹ Center on the Developing Child, Harvard University, *In Brief: The Science of Early Childhood Development*, Cambridge, (Ma), Center on the Developing Child, Harvard University, 2009. Sur Internet : <http://developingchild.harvard.edu/>.

² Center on the Developing Child, Harvard University, *Building the Brain's "Air Traffic Control" System: How Early Experiences Shape the Development of Executive Function*, cahier de travail n° 11, 2011. Sur Internet : <http://www.developingchild.harvard.edu>.

³ J. Heckman, « The case for investing in disadvantaged young children », *Big Ideas for Children: Investing in Our Nation's Future*, Washington (DC) In First Focus, 2008, p. 49-58.

⁴ Michael Fullan, *De mieux en mieux : Lancement de la prochaine étape du programme de l'éducation de l'Ontario*, 2012.



delà de la petite enfance, car elle éclaire les politiques et programmes d'études dans tous les piliers de l'éducation, tant au primaire qu'au secondaire et au postsecondaire ou à l'éducation des adultes.

« L'Accord sur l'éducation de la petite enfance et l'apprentissage précoce reconnaît l'importance des premières années qui façonnent la vie à venir des enfants. L'Accord met en lumière des principes et pratiques qui se concentrent sur la réussite de tous les enfants, ainsi que les responsabilités des facultés d'éducation en termes d'amélioration et de défense de l'éducation préscolaire et primaire des enfants. L'Accord reconnaît également et respecte la prise de décisions et les connaissances des éducateurs, comme éléments vitaux de l'efficacité éducative pour les jeunes apprenants. »

Association canadienne des doyens et doynnes d'Éducation – Accord sur l'apprentissage et l'éducation de la petite enfance (2012)

1. L'enfant est au cœur de l'élaboration des politiques et des programmes

L'enfant devrait toujours être au cœur des décisions relatives aux programmes destinés aux jeunes enfants. Le fait de comprendre la capacité d'apprendre de l'enfant aide à l'élaboration de politiques et de programmes. Si l'on reconnaît que les enfants sont intelligents, capables et curieux, alors, les programmes reposeront plus souvent sur leurs forces, leurs capacités et leurs intérêts.

Les provinces et territoires décrivent les enfants comme étant des apprenants uniques, actifs, créatifs, curieux, explorateurs naturels, enjoués, compétents, expressifs, informés, joyeux, capables de réflexion complexe, et très susceptibles de contribuer à la société.

Il est important de forger une compréhension commune des enfants et de leur façon d'apprendre, et d'utiliser cette compréhension pour modeler les systèmes, les politiques, les programmes d'études et les pratiques pour assurer la continuité et la qualité dans tous les milieux d'apprentissage des jeunes enfants et à tous les échelons du système.

- Comment peut-on utiliser cette compréhension pour examiner les politiques existantes, éclairer la formulation de nouvelles politiques et élaborer des programmes d'études? Quelles incohérences remarque-t-on?
- Quelles stratégies peut-on adopter pour forger une compréhension commune des enfants et de la continuité de l'apprentissage et du développement à tous les échelons du système d'éducation de la petite enfance?



« L'enfant apprend par l'exploration, l'interaction, l'observation, l'imitation et l'écoute : sa pensée se structure à partir de ce qu'il voit, entend, touche ou sent et à partir des rapports qu'il a avec les adultes et les enfants de son entourage. »

Accueillir la petite enfance : le programme éducatif des services de garde du Québec (2007)

« Choisir pour les enfants l'image d'un être capable et plein de potentiel ne va pas sans reconnaître que les enfants n'ont pas tous les mêmes dons et les mêmes capacités et qu'ils ne bénéficieront pas tous des mêmes chances de développer leur potentiel. Cette image a cependant l'avantage d'inciter les personnes qui interagissent avec les jeunes enfants à développer les qualités de ceux-ci et à tenter de remédier aux situations qui, à l'échelle locale, provinciale ou mondiale, tendent à restreindre les chances qu'ont les enfants de participer pleinement à l'apprentissage qu'ils méritent. »

Colombie-Britannique – Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants (2008)

2. La famille est au centre du développement de l'enfant

Les parents sont les premiers enseignants de l'enfant, et les plus importants. Ils sont responsables de sa santé et de son bien-être, ils favorisent le développement équilibré de son cerveau, de son corps et de son esprit. Les parents fixent des attentes, stimulent la curiosité et inculquent la discipline et l'amour de l'apprentissage. Ils influencent les valeurs et les traditions de la famille, ainsi que la personnalité, les intérêts, les préférences et les habitudes de leur enfant. Favoriser la participation de la famille à tous les niveaux resserre le lien entre la famille et le développement de leur jeune enfant et stimule l'apprentissage de l'enfant. En collaborant, les familles et les éducatrices et éducateurs apprennent ensemble et comprennent mieux chaque enfant et comment favoriser son apprentissage et son développement.

Il est impératif que les familles, y compris les familles étendues et les personnes qui s'occupent des enfants, reçoivent tous les services de soutien offerts dans leur milieu pour qu'elles puissent donner un environnement stimulant et sain à leurs enfants. Pour certaines familles qui essaient également de gérer les facteurs de stress que sont la pauvreté, la maladie, le déménagement et le manque de soutien de la famille immédiate, ces réseaux et appuis sont particulièrement importants.

Établir des rapports réciproques avec les familles et des liens avec les programmes communautaires (p. ex., services de santé publique, services de garde avant et après l'école) favorise la création de conditions optimales pour l'apprentissage des enfants.

- Comment les stratégies favorisant la participation parentale dans les programmes destinés aux jeunes enfants s'arriment-elles avec celles des écoles?

- Qu'est-ce que le secteur de l'éducation peut apprendre du secteur des services aux jeunes enfants en ce qui a trait à la valorisation de la famille comme premiers enseignants de l'enfant et à l'établissement de rapports constructifs et réciproques?
- Comment les stratégies de participation parentales dans les programmes destinés aux jeunes enfants pourraient-elles influencer et transformer celles des écoles?
- Quelles politiques éducatives favoriseraient l'établissement de relations réciproques et renforceraient les rapports entre le milieu de l'éducation et les familles?
- Quels règlements, lois et politiques pourraient favoriser la continuité des programmes pour garantir aux enfants des conditions d'apprentissage optimales et la cohérence accrue du système pour les familles (p. ex., accès à des services de garde de qualité avant et après l'école, transitions en douceur entre l'école et les services de garde avant et après l'école, intégration harmonieuse au réseau scolaire)?

« Établir une relation de confiance permet aux parents et au personnel éducateur ou aux RSG (responsables d'un service de garde) de s'apprécier et de se reconnaître les uns et les autres dans leurs compétences respectives et de s'apporter un soutien mutuel. »

Accueillir la petite enfance : le programme éducatif des services de garde du Québec

« Le développement holistique comprend le développement socioaffectif, physique, cognitif, langagier, esthétique, culturel et identitaire de l'enfant. »

Curriculum éducatif pour la petite enfance francophone du Nouveau-Brunswick (2008)

« Les travaux de recherche effectués en Amérique du Nord sur le développement de l'enfant montrent que pour se doter d'une base stable qui leur permettra d'explorer le monde, les jeunes enfants ont besoin d'établir un rapport très solide avec les personnes qui prennent soin d'eux. Ce type d'attachement fort permet aux jeunes enfants de développer la confiance dont ils ont besoin pour établir des rapports cohérents avec les autres enfants et les adultes de leur entourage ainsi qu'avec les endroits et les objets présents dans leur communauté. »

Colombie-Britannique – Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants (2008)

3. Tenir compte de la diversité des enfants et des familles est essentiel à l'équité et à l'inclusion

La société doit reconnaître les enfants comme des citoyens ayant des droits égaux de vivre et d'apprendre. Leur volonté forte d'apprendre et de s'identifier à un groupe est inextricablement liée à leur identité en formation en tant que membres de groupes sociaux, culturels, linguistiques, économiques et géographiques. La langue et la culture sont d'importants éléments de l'identité de chaque enfant, et les programmes devraient les encourager à être fiers de leur bagage linguistique et culturel. Il est reconnu que pour les enfants des Premières Nations et des communautés métisses et inuites, la réussite de l'éducation de la petite enfance est directement liée aux premières expériences culturelles, familiales et communautaires, et au contact avec leur langue première.





Il est aussi reconnu que pour les familles franco-canadiennes et leurs enfants qui habitent à l'extérieur du Québec, la qualité des programmes d'apprentissage et de développement des jeunes enfants passe par l'intégration aux programmes d'éléments linguistiques et culturels en français.

Comme le précise la Convention relative aux droits de l'enfant, les enfants doivent connaître des conditions qui « garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité⁵ ». Des programmes inclusifs assurent la participation de chaque enfant et tiennent compte de ses capacités physiques, intellectuelles, spirituelles et créatives, et de son potentiel.

Reconnaître et valoriser l'identité et les capacités propres à chaque enfant renforce sa compréhension et sa capacité d'accepter les différences, favorise la coopération et l'empathie et améliore son bien-être socioaffectif.

- Quelles politiques et stratégies faut-il mettre en place pour aider les milieux d'apprentissage des jeunes enfants à reconnaître, à valoriser et à constater la diversité des enfants et des familles (p. ex., en tenant compte des diverses expériences et capacités linguistiques et culturelles) et à en faire un atout pour enrichir le milieu d'apprentissage?
- De quelle façon le milieu de l'éducation peut-il collaborer avec les milieux d'apprentissage des jeunes enfants pour assurer la continuité des expériences, des aides et des services pour les enfants et leurs familles qui intègrent le réseau scolaire?

« Nous devons tenir compte de la diversité des circonstances familiales, des langues et des cultures. »

[Traduction libre]

« Il est essentiel de porter une attention particulière aux différences pour accorder des chances égales à tous les enfants. Nous soulignons la nécessité d'avoir un curriculum qui tient compte des différences et qui a la capacité de fournir l'aide supplémentaire nécessaire pour assurer à chaque enfant le droit à une pleine participation. »

[Traduction libre]

New Brunswick Curriculum Framework for Early Learning and Care

« Le développement holistique comprend le développement socioaffectif, physique, cognitif, langagier, esthétique, culturel et identitaire de l'enfant. »

Curriculum éducatif pour la petite enfance francophone du Nouveau-Brunswick (2008)

4. Des milieux sûrs, sains et stimulants influencent l'apprentissage toute la vie, le développement, le comportement, la santé et le bien-être

Les milieux et les expériences qui tiennent compte du développement et du mode d'apprentissage holistiques des enfants sont essentiels à la santé et au bien-être physique et émotionnel, aux aptitudes sociales, à l'autorégulation et à la créativité, au développement intellectuel et à la croissance spirituelle.

⁵ UNICEF IRC, *Convention relative aux droits de l'enfant*, première partie, article 23, 2006. Sur Internet : <http://www.gnb.ca/0000/publications/mackay/Annexeb.pdf>.

Des milieux attrayants et harmonieux qui offrent des expériences riches favorisent l'exploration en profondeur, le jeu et le questionnement, de même que le développement, l'apprentissage, la santé et le bien-être généraux. Porter une attention particulière à l'adoption d'un mode de vie sain dans le milieu de vie et au quotidien influence l'adoption de saines habitudes en ce qui concerne l'alimentation, l'activité physique et la capacité de gérer le stress.

Le milieu d'apprentissage ne se limite pas à l'espace physique. Il comprend également le caractère esthétique des lieux (l'espace est-il agréable pour les sens?), de l'organisation du temps, du matériel et de l'ameublement, et de la façon dont tous ces éléments favorisent l'indépendance, la maîtrise de soi et un sentiment de compétence.

Les éducatrices et éducateurs qui permettent aux enfants de participer à l'aménagement de leur milieu sont plus conscients des particularités et des capacités des enfants, et de ce qui suscite leur curiosité. En contribuant ainsi à façonner leur milieu, les enfants s'y reconnaissent davantage et y retrouvent leurs familles; ils sont donc plus enclins à découvrir le monde qui les entoure et à s'y intéresser. Ils ont également plus d'occasions de collaborer, de négocier et de comprendre de multiples perspectives.

- Comment les éducatrices et éducateurs peuvent-ils faire en sorte que les salles de classe et les aires de jeu extérieures soient des milieux qui enrichissent l'apprentissage holistique et invitent les enfants à participer à l'organisation de leur apprentissage?
- Quelles sont les implications de l'engagement ci-dessus sur les politiques, lois et règlements en matière d'éducation?
- Les politiques, lois et règlements actuels posent-ils des obstacles pour les milieux d'apprentissage?

« Des relations interpersonnelles solides, enrichissantes, sécurisantes et positives favorisent l'apprentissage des enfants. »

Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants : relations, environnements et expériences – Île-du-Prince-Édouard

« Les enfants évoluent dans des milieux sains, inclusifs et sécuritaires qui enrichissent leur apprentissage et leur bien-être. Ils peuvent se reconnaître dans des milieux ouverts qui favorisent la communication, les questions, l'investigation et l'exploration. »

Jouer et explorer : guide du programme d'apprentissage pour la petite enfance – Saskatchewan

« Le milieu naturel est également l'emplacement idéal pour un apprentissage holistique. »

Colombie-Britannique – Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants

5. L'apprentissage par le jeu mise sur la curiosité et l'exubérance naturelles des enfants

Un enfant qui joue est un enfant qui s'amuse. Pour un enfant, le jeu est la façon naturelle de se familiariser avec son environnement. Un enfant qui *joue* est donc un enfant qui *apprend*. Les émotions positives associées au jeu sont aussi importantes que les compétences à acquérir et prédisposent l'enfant au plaisir d'apprendre. Par le jeu, l'enfant se familiarise avec la société et la culture, exprime ses idées et ses sentiments, défend ses points de vue et apprend à respecter l'opinion des autres et à y réagir. Il s'exerce à la souplesse et à la divergence de raisonnement, découvre et résout des problèmes, et développe des techniques d'autorégulation. Le jeu est représentatif pour l'enfant et sert de fondement à l'acquisition de compétences linguistiques et mathématiques.

En explorant avec ses sens, son corps et son esprit, en posant des questions et en approfondissant ses idées, et en élaborant et en vérifiant des théories sur le monde qui l'entoure, l'enfant développe son esprit critique et son raisonnement, sa créativité et son imagination. Ces compétences sont essentielles pour assurer sa réussite scolaire dans toutes les matières, de la science aux domaines artistiques. Il revient aux éducatrices et aux éducateurs qui travaillent avec les jeunes enfants d'observer et de documenter les apprentissages de l'enfant par le jeu, ainsi que de faciliter et de provoquer son apprentissage.

- De quelle façon les éducatrices et éducateurs peuvent-ils incorporer aux politiques et aux programmes d'études des méthodes de la pédagogie de la petite enfance, comme le jeu et l'enquête, qui sont basées sur les questions, les idées et les théories de l'apprenant ou de l'apprenante par rapport au monde qui l'entoure, méthodes qui serviraient de fondement à l'acquisition de compétences linguistiques et mathématiques, de compétences comme l'esprit critique, la créativité, la prise de

conscience personnelle et sociale, la communication, la résolution de problèmes et l'identité personnelle ou culturelle positive?

« Le fait de donner aux enfants des occasions de choisir leurs expériences et de diriger leur jeu leur permet de prendre en main leur propre apprentissage. »

Des résultats précoces : Cadre d'élaboration d'un curriculum des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants du Manitoba pour les services de garde préscolaires et les prématernelles

« Le jeu est un moyen d'apprentissage chez les jeunes enfants qui met à profit leur curiosité et leur exubérance naturelles. Le jeu est une activité centrée sur l'enfant qui le motive et promeut son apprentissage. Les idées et les compétences prennent tout leur sens; les outils d'apprentissage sont mis en pratique et les concepts sont compris. »

L'apprentissage des jeunes enfants à la portée de tous dès aujourd'hui : Un cadre d'apprentissage pour les milieux de la petite enfance de l'Ontario



6. Les éducatrices et éducateurs, ou la famille élargie en tant qu'éducatrices ou éducateurs, sont des appuis essentiels à l'apprentissage et au développement grâce aux rapports attentionnés et bienveillants qu'ils entretiennent.

Il est essentiel de pouvoir compter sur des éducatrices et des éducateurs compétents, attentionnés et bienveillants. Ces personnes reconnaissent qu'il est primordial de créer des milieux et de proposer des expériences qui tiennent compte des capacités, des besoins et des caractéristiques de l'enfant, de sa famille et de sa communauté, afin de stimuler son apprentissage et son développement. Elles participent avec l'enfant en tant que coapprenant, provoquent la réflexion de l'enfant, facilitent les interactions entre les enfants et créent des programmes pertinents.

Les éducatrices et éducateurs adoptent une approche chaleureuse et positive pour aider les enfants à exprimer leurs émotions et leur empathie. Ils prennent le temps d'attendre, d'observer, d'écouter, et savent à quel moment se retirer pour observer ou entrer dans le jeu de l'enfant pour stimuler son apprentissage.

Les éducatrices et éducateurs jouent de nombreux rôles : ils font des recherches, observent, documentent et interprètent l'apprentissage et le développement de l'enfant; ils guident et négocient; ils sont des partenaires et des médiateurs; ils créent des milieux stimulants; ils participent à la création de connaissances; ils encouragent la diversité, les relations sociales et la participation de l'enfant. Par la pratique réflexive, les éducatrices et éducateurs s'engagent à développer leur conscience en soi, à prendre part constamment à de nouvelles expériences d'apprentissage, tant individuellement qu'avec des collègues, et à offrir continuellement des expériences de grande qualité aux enfants.

Les éducatrices et éducateurs reconnaissent que les enfants n'ont pas tous les mêmes capacités physiques, émotionnelles, sociales et intellectuelles. En travaillant étroitement avec les familles, ils sont plus conscients de la situation de chaque enfant, et les familles apprennent à ce contact des façons de promouvoir l'apprentissage et le développement des jeunes enfants.

« La plupart des adultes qui travaillent avec de jeunes enfants ont passé leur petite enfance dans des milieux où les adultes se chargeaient de diriger la majorité de ce qui se passait dans la classe. [...] Quand les éducateurs voient les enfants comme des participants actifs, capables de collaborer à la prise de décision dans le contexte de l'apprentissage, la voix des enfants s'intègre dans la discussion sur l'orientation de l'apprentissage. [...] Ensemble, les adultes et les enfants construisent un espace favorable à l'apprentissage. Ensemble, ils s'appuient sur les intérêts des enfants et sur les connaissances et les ressources des éducateurs. Dans ce type de collaboration, autant les adultes que les enfants ressentent de la satisfaction d'avoir trouvé une place pour leurs idées et leurs forces. »

Jouer et explorer : guide du programme d'apprentissage pour la petite enfance – Saskatchewan

Les familles étendues des Premières Nations, métisses et inuites sont reconnues comme des « éducateurs » importants pour l'apprentissage et le développement des jeunes enfants. Le *Cadre pour l'apprentissage et le développement des jeunes enfants* fait ressortir le besoin de créer des ressources d'aide à la création de politiques, de programmes et de projets de recherche portant sur les traditions culturelles, linguistiques et orales propres aux enfants et aux familles des Premières Nations, métisses et inuites.

Afin d'améliorer la qualité et l'intégration de l'éducation dans les programmes préscolaires et du primaire, il est essentiel que tous les éducateurs et éducatrices comprennent les notions d'apprentissage et de développement et qu'ils soient en mesure d'en

assurer la continuité. Cet élément devrait être intégré à tous les programmes de formation postsecondaires en enseignement et en éducation de la petite enfance.

- De quelle façon les politiques éducatives peuvent-elles favoriser l'adoption d'approches efficaces en pédagogie de la petite enfance – comme le jeu et l'apprentissage par l'enquête; l'éducatrice ou l'éducateur en tant que coapprenant; l'espace intérieur et extérieur comme « enseignant »; les pratiques réflexives et la découverte – dans les classes du primaire?

Considérations futures

Ce cadre devrait aider les provinces et territoires à amorcer l'élaboration ou la révision de leurs propres politiques et programmes d'études relatifs à l'apprentissage et au développement des jeunes enfants. Les 13 provinces et territoires ont chacun leurs propres structures de gouvernance par rapport à l'apprentissage et au développement des jeunes enfants. Dans tous les cas, le Groupe de travail du CMEC sur l'apprentissage et le développement de la petite enfance a constaté une relation solide et positive entre les professionnelles et professionnels de l'apprentissage et du développement des jeunes enfants et les professionnelles et professionnels des services d'aide à la famille qui travaillent dans les secteurs des services sociaux, de l'éducation et de la santé.

Les principes de ce cadre sont énoncés de façon générale pour tenir compte des situations et des caractéristiques propres à chaque instance. En tant que document évolutif, ce cadre se transformera en fonction des nouvelles études et des nouvelles connaissances sur l'apprentissage et le développement des enfants qui émergeront.

Déclaration du CMEC sur l'apprentissage par le jeu

Lors de la récente Conférence mondiale sur l'éducation et la protection de la petite enfance, les organisatrices et organisateurs, les conférencières et conférenciers, les scientifiques, les spécialistes et les personnalités politiques ont souligné l'importance de l'apprentissage des jeunes enfants¹. Le CMEC est du même avis et croit qu'un apprentissage réfléchi et ludique chez les jeunes enfants jette les jalons de leur apprentissage, de leur santé et de leur bien-être futurs.

La science appuie l'apprentissage par le jeu.

La communauté scientifique reconnaît les bienfaits du jeu. Il est prouvé que l'exploration, la réflexion, la résolution de problèmes et la communication verbale présentes dans le jeu influencent le développement cérébral des enfants.

Des recherches ont également démontré que l'apprentissage par le jeu favorise la réussite sociale, émotionnelle et scolaire. Les ministres de l'Éducation appuient donc une pédagogie durable pour l'avenir qui, plutôt que de séparer l'apprentissage du jeu, les unit afin d'encourager la créativité des futures générations. En fait, le jeu occupe une place tellement importante dans le développement sain de l'enfant que l'Organisation des Nations Unies en a fait un des droits de l'enfant².

Les spécialistes appuient l'apprentissage par le jeu.

Les spécialistes de l'enfance appuient l'apprentissage par le jeu. Selon Lev Vygotsky, le jeu est la principale source de développement des enfants, que ce soit sur le plan affectif, social, physique, langagier ou cognitif. Le psychologue David Elkind écrit d'ailleurs que le jeu n'est pas seulement une source de créativité, mais qu'il est aussi un mode d'apprentissage fondamental³. Ces spécialistes reconnaissent que le jeu et le travail scolaire ne constituent pas deux catégories distinctes pour les jeunes enfants; la création, l'action et l'apprentissage

sont pour eux inextricablement liés. Lorsque les enfants jouent, ils découvrent, créent, improvisent et apprennent. Percevoir les enfants comme des participants actifs à leur développement et à leur apprentissage permet aux éducatrices et éducateurs d'aller au-delà des idées préconçues sur ce que les enfants doivent apprendre et de se concentrer sur ce qu'ils apprennent vraiment.

Les enfants et leurs parents apprécient l'apprentissage par le jeu.

Les enfants aiment apprendre par le jeu. C'est leur réponse naturelle à ce qui les entoure. Lorsque les enfants manipulent des objets, incarnent un rôle ou font des expériences avec divers matériaux, ils apprennent de façon ludique. Par le jeu, ils bâtissent, mettent à l'épreuve et élargissent activement leur compréhension des choses en créant des liens avec des expériences vécues et s'ouvrent ainsi à la nouveauté. L'apprentissage par le jeu intentionnel donne l'occasion aux enfants d'examiner, de poser des questions, de résoudre des problèmes et de recourir à la pensée critique. Le jeu s'adapte au style d'apprentissage unique de chaque enfant et met l'accent sur leur curiosité et leur créativité innées. L'apprentissage par le jeu favorise l'enrichissement linguistique et culturel des enfants et de leur famille.

Un enfant qui joue est un enfant qui apprend.

À la lumière de ces faits, le CMEC croit à la valeur et à l'importance intrinsèques du jeu et de son lien avec l'apprentissage. Les éducatrices et éducateurs doivent planifier et mettre en place des occasions d'apprentissage stimulantes et dynamiques basées sur le jeu. L'enseignement intentionnel est l'opposé du « par cœur » et du maintien des traditions simplement parce qu'il en a toujours été ainsi. Pour offrir ce type d'enseignement, les éducatrices et éducateurs doivent intentionnellement et consciemment créer un milieu d'apprentissage par le jeu, parce qu'un enfant qui joue est un enfant qui apprend.

Ce qu'en pensent les spécialistes :

Le jeu prend son essence dans l'innovation et la créativité. Il offre des occasions d'apprendre dans un contexte où l'enfant est le plus réceptif possible. Le jeu et le travail scolaire ne constituent pas des catégories distinctes pour les enfants; de même, l'apprentissage et l'action sont pour eux inextricablement liés.

(Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants, Ontario, 2010)

Les jeux permettent à l'enfant de mettre en scène et de transformer le monde qui l'entoure, laissant ainsi entrevoir ses pensées et ses perceptions aux autres enfants et aux adultes, ce qui permet souvent à ces derniers de voir le monde sous un autre angle.

(Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants, Colombie-Britannique, 2008)

Le jeu accroît l'intelligence, stimule l'imagination, encourage la résolution de problèmes créative et aide au développement de la confiance, de l'estime de soi et d'une attitude positive face à l'apprentissage.

(D^r Fraser Mustard)



¹ CMEC, Rapport de la délégation du Canada, Conférence mondiale sur l'éducation et la protection de la petite enfance, Moscou, Fédération de Russie, du 27 au 29 septembre 2010.

² ONU, Fact Sheet: A Summary of the Rights Under the Convention on the Rights of the Child, article 31, http://www.unicef.org/french/crc/files/Rights_overview.pdf (consulté le 11 février 2010).

³ E. Wood, Developing a pedagogy of play. Tiré de J. Cullen, éd., Early childhood education: Society and culture, Londres, Sage publications, 2004.

